

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 08 JUILLET 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,
le 08 juillet,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 02 juillet 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 25

Excusés représentés : 6

Excusés non représentés : 0

Absents : 0

Votants : 31

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BENABDESLAM, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON,

EXCUSES REPRESENTES :

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET
Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
M. MARCEAU : Pouvoir donné à M. DURIEUX
M. MARCON : Pouvoir donné à Mme SANDRON

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

n° 20250708_D_080

Commission :
Bâtiments – Voiries -
SIG

Objet : Démolition
SODEMETEX pour
accueil de la nouvelle
brigade de
Gendarmerie à Saint
Just Malmont :
Avenant n°1

Monsieur le Vice-Président en charge de la Commission Bâtiments – Voiries – SIG propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver l'avenant N°1 de travaux suivant, pour le marché de travaux type « Exécution » passé par une procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R 2123-1 et suivants code de la commande publique au 1er avril 2019, dans le cadre de la démolition du tènement industriel SODEMETEX,

- Avenant N°1 : Lot Unique : Désamiantage – Déplombage – Déconstruction – Démolition

Titulaires du marché :
MALIA TP

Détail de l'avenant :

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 283 569,50 €
- Montant TTC : 340 283,40 €

Ajout de Prix Nouveaux :

- PN1 : Fourniture et pose de clôture simple torsion HT 1.80m 65,00 € HT/ml
- PN2 : Fourniture et pose de clôture en panneaux rigide HT 1.50 m 67,00 € HT/ml

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve :

- Approuve l'ajout des prix nouveaux dans l'avenant N°1 au marché de travaux pour le lot unique à passer avec l'entreprise MALIA TP,
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

La Secrétaire de séance

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20250708-20250708
Reçu le 11/07/2025

Julie TARERAT

